

***eHealth Ontario***

# Guide de sélection des normes

# Table des matières

<b>Introduction.....</b>	<b>3</b>
<b>Le choix d'une norme .....</b>	<b>5</b>
<b>Exemples de cas concrets .....</b>	<b>9</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>11</b>

# Introduction

## Introduction

Le Guide de Sélection des Normes de cyberSanté Ontario vise à aider les personnes responsables de la mise en œuvre de projets de dossiers de santé électroniques (DSE) à choisir les normes d'interopérabilité appropriées.

Le guide expose les critères précis et la justification sur lesquels s'appuie le choix des normes d'interopérabilité et explique comment appliquer les principes d'évaluation aux différents types de normes, particulièrement en ce qui a trait aux normes terminologiques, de messagerie et de contenu.

Le guide contient également un examen complet des processus en cause, depuis l'examen initial jusqu'au choix définitif. Les critères détaillés et la justification se trouvent dans les annexes.

## Contexte

cyberSanté Ontario permet aux médecins et aux fournisseurs de soins de santé de créer et de maintenir un DSE pour les 13 millions de résidents de l'Ontario. Pour que cela soit possible, les systèmes en cause dans la création des DSE doivent être en mesure d'accomplir plusieurs choses, notamment identifier les clients et les prestataires et protéger les renseignements médicaux personnels et la vie privée des Ontariens, en plus de créer les « ponts » qui permettront aux différents systèmes de communiquer entre eux.

Le Programme de Normes de cyberSanté est responsable des normes d'interopérabilité utilisées par les différentes solutions de DSE. En gros, les normes d'interopérabilité des DSE se définissent comme les normes terminologiques, de messagerie et de contenu sur lesquelles s'appuie l'échange de données entre les systèmes aux points de service et les registres, repertoire et applications qui constituent un DSE. Voici des exemples de normes qui appartiennent à ces trois catégories :

1. Normes de messagerie comme HL7 v2 et v3, DICOM et SOAP
2. Normes de contenu comme l'Architecture de Document Clinique HL7 (CDA), les approches RESTful et DICOM
3. Normes terminologiques comme SNOMED CT, LOINC, pCLOCD, ICD et CCI

Le fait qu'il existe de nombreuses normes d'interopérabilité permettant l'échange de données entre les applications dans le domaine des soins de santé constitue un défi pour les personnes responsables de la mise en œuvre des projets. Choisir la bonne norme est compliqué. Une norme inadéquate peut engendrer des problèmes variés, allant de l'accroissement des coûts pour maintenir la norme à l'incapacité d'adopter et de soutenir l'utilisation de la norme censée permettre d'offrir aux patients des services de santé efficaces.

La situation se complique encore davantage en raison des approches différentes qui ont cours lorsqu'il s'agit d'étendre et de restreindre les normes de base lors de mises en œuvre particulières. Par exemple, HL7 CDA, qui sert à définir la structure et le contenu des documents cliniques, pourrait être choisi en tant que norme de base pour un document électronique de synthèse des congés de l'hôpital, mais plusieurs autres approches différentes de mise en œuvre pourraient être réutilisées en Ontario. L'évaluation des différentes approches de mise en œuvre nécessite également de définir des critères et d'adopter des méthodologies. Les critères de sélection des normes et les méthodologies utilisées requièrent un examen attentif et doivent pouvoir compter sur différentes sources d'information qui ont une incidence sur la façon dont les normes peuvent être mises en œuvre et maintenues, notamment l'évaluation de la

technologie et des normes existantes et nouvelles, les exigences en matière de politiques et de lois relatives aux renseignements médicaux, les exigences opérationnelles actuelles et futures et d'autres normes interreliées.

C'est à cette étape-ci que l'analyste spécialiste des normes entre en scène. À l'aide des outils et des méthodologies relevant des pratiques d'excellence, l'analyste spécialiste des normes travaille directement avec les clients afin de les aider à choisir les normes d'interopérabilité les plus efficaces. Le travail de l'analyste ne s'arrête cependant pas ici; il continue à collaborer avec les clients pendant les étapes subséquentes, afin de restreindre ou d'étendre les normes en vue de les adapter aux mises en œuvre particulières.

# Le choix d'une norme

## Aperçu du processus de sélection

Certaines conditions préalables doivent être respectées avant de choisir une norme d'interopérabilité. Ces conditions sont les suivantes : une équipe de projet a été mise sur pied; toutes les exigences opérationnelles ont été définies; et le travail se fait en collaboration avec un analyste spécialiste des normes.

Une fois que ces conditions préalables sont remplies, l'étape suivante consiste à déterminer, parmi les normes d'interopérabilité disponibles, laquelle est la mieux adaptée au projet. Les normes potentielles peuvent être évaluées à l'aide des critères d'examen initial, qui appartiennent à trois grandes catégories : l'adaptation à la finalité, la gérance et la qualité de la norme.

L'évaluation des normes potentielles à l'aide de ces critères permet de déterminer quelles sont les normes terminologiques, de messagerie ou de contenu les plus appropriées. À ce stade-ci, il est possible de pousser plus loin l'analyse de la norme :

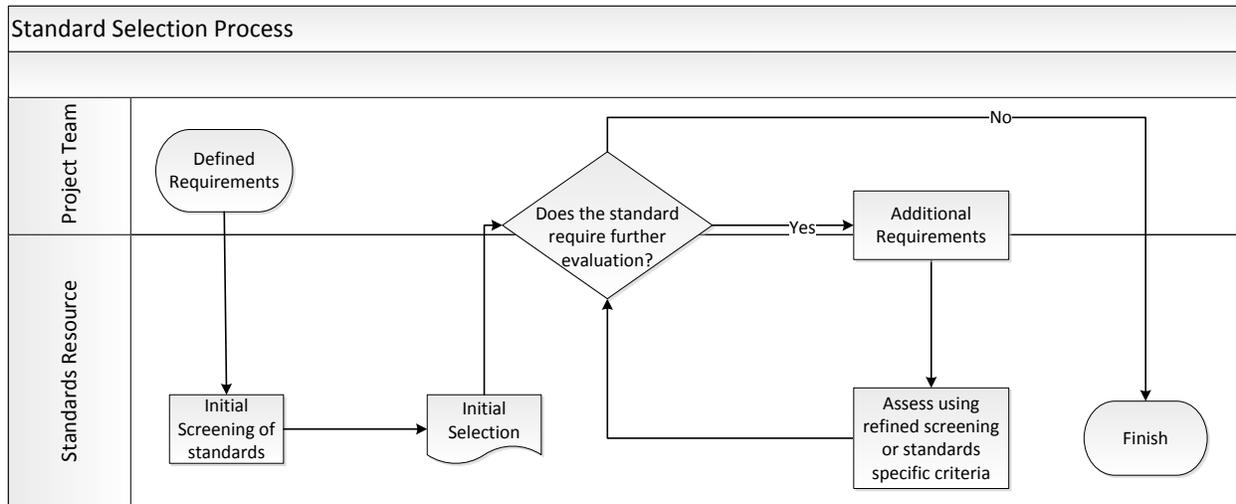
- A) en l'évaluant de nouveau en fonction des trois catégories de critères ou;
- B) en l'évaluant à l'aide des critères spécifiques à la norme.

Les tableaux en [annexe](#) contiennent une description détaillée des critères utilisés lors de l'examen initial et des critères spécifiques à la norme, accompagnés d'une justification. Ces tableaux appuient un examen approfondi de plusieurs aspects de la norme qui ont trait à son utilisation et à son contenu. Il serait facile de convertir ces tableaux en formulaires d'évaluation, en ajoutant des colonnes afin de pouvoir comparer les normes à l'étude.

Après avoir retenu la norme appropriée, la prochaine étape consiste à choisir le guide de mise en œuvre et la localisation. Par exemple, si HL7 v3 est retenu dans le cadre d'un projet en lien avec une pharmacie, les guides de mise en œuvre possibles pourraient être la norme pancanadienne de messagerie pour les médicaments (CeRx) ou Maintenance Release (MR) 2009. Pour choisir la norme la plus appropriée, il se peut qu'il soit nécessaire d'évaluer chaque norme en fonction des critères d'examen initial ou des critères spécifiques à la norme de messagerie.

Une fois que le processus de sélection de la norme est terminé, certaines conditions postérieures doivent être respectées. Ces conditions peuvent être : transmettre aux intervenants la décision concernant la sélection; choisir à quel endroit les documents de sélection doivent être entreposés; et peut-être mettre fin au projet ou à la demande de services.

La figure 1 présente un aperçu du processus de sélection des normes et souligne les principales étapes du processus.



**Figure 1 – Processus de sélection des normes**

## Les normes d’interopérabilité : l’examen initial

Le cadre d’examen initial présente les critères de sélection des normes et les lignes directrices connexes qui doivent être pris en compte lors de la sélection d’une ou de plusieurs normes aux fins de l’utilisation qui en sera faite dans le DSE. Il est à noter que seuls les critères applicables à la norme en question doivent être pris en compte. De plus, il arrive que certaines décisions relatives à la sélection de normes exigent plus de travail en vue de déterminer quelles normes ont été antérieurement mises en œuvre dans les systèmes existants et de concevoir et évaluer différentes options afin d’abolir les différences entre les normes mises en œuvre.

Lors de votre examen initial de sélection, les normes doivent incarner les critères appartenant aux trois catégories suivantes :

### Critères d’adaptation à la finalité

Les critères d’adaptation à la finalité permettent d’évaluer le caractère approprié de la norme compte tenu du contexte opérationnel, clinique et technique prévu. Ces critères comprennent les facteurs suivants : la norme s’aligne sur l’architecture de cyberSanté Ontario; elle est restreinte ou étendue à partir de normes d’interopérabilité existantes; elle appuie les exigences opérationnelles; elle appuie les exigences techniques; elle est susceptible d’être adoptée; et elle prend en charge du texte codé plutôt que du texte libre. Il est également important de tenir compte du fait que ce qui est adapté à la finalité aujourd’hui pourrait ne plus l’être à l’avenir, et lorsque l’objectif et les exigences opérationnels changent, il peut être nécessaire de réévaluer les normes. Les détails et la justification se trouvent dans la section 4.2.1 des [annexes](#).

Les principaux critères qui doivent être évalués dans cette catégorie sont l’alignement de la norme sur l’architecture de cyberSanté Ontario et son soutien aux exigences opérationnelles.

### Critères d’intendance

Les critères de gérance facilitent la comparaison des protections que comporte chaque norme en matière de structure de gouvernance, de licence et de droits de propriété intellectuelle et de processus défini de maintenance. Ces critères fournissent également des indications au sujet du caractère durable de la norme. Les détails et la justification se trouvent dans la section 4.2.2 des [annexes](#).

Les principaux critères qui doivent être évalués dans cette catégorie sont le coût de la mise en œuvre et le processus défini de maintenance.

## Critères de qualité de la norme

Les critères de qualité de la norme permettent d'évaluer le calibre général de la norme; ils ne sont pas liés au contenu de la norme proprement dit. Selon ces critères, la norme doit permettre de réaliser l'interopérabilité, doit pouvoir s'adapter et doit être stable. Il doit exister des ressources additionnelles de mise en œuvre, comme de la formation, des guides de mise en œuvre et des logiciels afin de soutenir l'élaboration, les tests de conformité et la maintenance de la norme. Les détails et la justification se trouvent dans la section 4.2.3 des annexes.

Les principaux critères qui doivent être évalués ici sont la capacité de la norme à offrir du soutien et sa capacité à être adaptée et personnalisée.

Critères d'examen initial	La norme est adaptée à la finalité	Elle est alignée sur l'architecture de DSE de l'Ontario
		Elle est restreinte ou étendue à partir de normes d'interopérabilité existantes
		Elle appuie les exigences opérationnelles
		Elle appuie les exigences techniques
		Elle est susceptible d'être adoptée
	Intendance	Elle prend en charge du texte codé plutôt que du texte libre
		Coûts de la mise en œuvre
		Structure de gouvernance
		Propriété intellectuelle et coûts de la licence
		Processus défini de maintenance
	Qualité de la norme	Soutien et formation lors de la mise en œuvre
		Elle permet de réaliser l'interopérabilité
		Outils de mise en œuvre et de maintenance
		Méthodologies pour les tests de conformité
		Stabilité éprouvée
Capacité à être adaptée et personnalisée		

**Figure 2 – Résumé des critères d'examen initial**

Il se peut que vous souhaitiez faire une analyse plus approfondie en guise de complément au présent Guide de Sélection des Normes, en vue de vous assurer que le processus global convient mieux à vos objectifs; vous pourriez, par exemple :

- ajouter des critères additionnels qui dépassent la portée du présent document et qui se rapportent spécifiquement à des intervenants;
- inclure un système de notation mathématique de manière à refléter l'importance de critères particuliers et des lignes directrices connexes. Pour davantage d'information sur la notation, veuillez consulter « An evaluation and selection framework for interoperability standards » (Mykkanen & Tuomainen, 2008; en anglais seulement).

## Critères de sélection spécifiques à la norme

Une fois que l'examen initial est terminé, il se peut qu'une analyse plus approfondie des normes potentielles soit nécessaire. Cette section présente les critères particuliers qui doivent être évalués pour chacun des trois principaux types de normes, c.-à-d. les normes terminologiques, de messagerie et de contenu. Les tableaux en [annexe](#) contiennent la description détaillée et la justification des critères.

### Normes terminologiques

Une fois que l'examen initial est terminé, les normes peuvent être évaluées à l'aide des critères spécifiques à la terminologie; ceux-ci sont présentés en annexe. Certains critères techniques essentiels doivent être satisfaits avant de choisir une norme terminologique : l'orientation du concept; la permanence du concept; des significations non équivoques du concept; et des identifiants explicites de la version. Parmi les autres critères techniques souhaitables, mais non essentiels, mentionnons les [identifiants non sémantiques](#), les [multihierarchies](#), la source d'information et le modèle terminologique, l'utilisation de synonymes et le niveau de granularité. Pour plus de détails, veuillez consulter la section 4.3 des [annexes](#).

### Normes de messagerie

Une fois que l'examen initial est terminé, les normes se rapportant particulièrement à la messagerie peuvent être évaluées à l'aide des critères spécifiques à la messagerie; ceux-ci sont présentés en annexe. Les critères suivants doivent être pris en compte lors du choix d'une norme de messagerie : l'exhaustivité de la mise en œuvre, la souplesse et les tendances du marché. Pour plus de détails, veuillez consulter la section 4.4 des [annexes](#).

### Normes de contenu

Une fois que l'examen initial est terminé, les normes de contenu peuvent être évaluées à l'aide des critères spécifiques au contenu; ceux-ci sont présentés en annexe. Les normes de contenu comprennent des normes concernant les documents, comme HL7 CDA et DICOM pour l'imagerie. Les critères suivants doivent être pris en compte lors du choix d'une norme de contenu : l'exhaustivité de la mise en œuvre, la souplesse et les tendances du marché. Pour plus de détails, veuillez consulter la section 4.4 des [annexes](#).

## Exemples de cas concrets



**NOTE AUX LECTEURS :** Les cas concrets ci-dessous s'inspirent en gros de l'expérience du programme de normes de cyberSanté Ontario. Ils sont présentés à titre d'illustrations et d'exemples de haut niveau et n'ont pas pour but de refléter fidèlement les cas réels.

### Cas concret : le choix d'une norme commune de service de messagerie pour l'imagerie diagnostique

**Problème :** Choisir une norme minimale de messagerie pour l'échange de rapports d'imagerie diagnostique (ID) entre les répertoires régionaux d'ID.

**Méthodologie :** L'équipe de projet établit des exigences opérationnelles et techniques pour les Services Communs d'Imagerie Diagnostique (SCID), en collaboration avec différents intervenants. Pendant les consultations auprès des intervenants, on constate que la plupart des répertoires d'ID prennent en charge les profils IHE XDS, servant à partager des documents, qui utilisent des messages SOAP avec HL7 (CDA).

L'analyste spécialiste des normes à cyberSanté Ontario compare les profils IHE XDS avec les critères d'« adaptation à la finalité » et les critères de « qualité de la norme », qui se trouvent dans le guide de sélection des normes (par ex., la norme appuie les exigences opérationnelles et techniques détaillées, elle est susceptible d'être adoptée, les outils de mise en œuvre et de maintenance sont réutilisables, etc.). On connaît déjà les critères d'« intendance » des profils IHE, et les normes sous-jacentes (c.-à-d. SOAP et CDA) n'ont pas à être réévaluées. Notre analyste spécialiste des normes conclut à la nécessité d'un important processus de participation des intervenants en ce qui a trait à la terminologie, si CDA de niveau 2, qui requiert des titres de section codés, est retenu pour la diffusion initiale.

**Résultat :** L'approche IHE XDS avec CDA de niveau 2 est retenue. L'analyste spécialiste des normes travaille avec l'équipe de projet et les personnes responsables de la mise en œuvre afin de préciser les différentes composantes du document CDA, comme l'en-tête du message et les sections du niveau 2, décrits dans le guide de mise en œuvre du SCID.

#### 1.1 Cas concret : le choix d'une norme terminologique commune de service pour l'imagerie diagnostique

**Problème :** Choisir une norme terminologique commune pour les procédures d'imagerie diagnostique (ID) afin de faciliter le partage de rapport d'ID entre les répertoires régionaux d'ID, en faisant en sorte que leurs codes locaux de procédure en matière d'ID correspondent à une seule liste provinciale.

**Méthodologie :** l'analyste spécialiste des normes à cyberSanté Ontario travaille avec l'équipe de projet afin de vérifier auprès des personnes responsables de la mise en œuvre dans les dépôts régionaux d'ID quelles terminologies elles ont déjà choisies. Au terme de l'analyse, on constate que différentes terminologies sont actuellement utilisées, comme RADLEX, SNOMED CT et la CCI. L'analyste spécialiste des normes s'appuie sur les exigences opérationnelles et techniques et conclut à la nécessité d'avoir une liste granulaire de codes qui réduit le nombre d'options de trois à deux normes, soit RADLEX et SNOMED CT. Puis, l'analyste spécialiste des normes applique les autres critères du guide de sélection des normes, ainsi que les critères spécifiques à la terminologie.

Résultat : L'analyste spécialiste des normes recommande que l'équipe de projet choisisse SNOMED CT pour la codification des procédures d'imagerie diagnostique.

# Annexes

## 1.2 Critères d'examen initial

### 1.2.1 Adaptation à la finalité

Tableau 1 – Critères d'adaptation à la finalité

Critères	Description	Justification
<b>Elle est alignée sur l'architecture de cyberSanté Ontario*</b>	Le but de ce critère est d'évaluer si la norme prend en charge l'échange d'information entre deux ou plusieurs composantes du DSE de l'Ontario. La norme doit également être destinée à une utilisation dans le cadre d'une approche fédérée de l'architecture du DSE, où on s'attend à ce que plusieurs organisations conçoivent, utilisent ou hébergent les différentes applications.	La norme appuie le mandat de cyberSanté Ontario de fournir un DSE unique, harmonisé et cohérent à l'échelle de la province.
<b>Elle est restreinte ou étendue à partir de normes d'interopérabilité existantes</b>	Ce critère évalue si la norme est adoptée ou adaptée à partir de normes existantes et si elle destinée à être utilisée à l'échelle internationale, pancanadienne ou en Ontario.	La réutilisation de normes existantes permet aux personnes responsables de la mise en œuvre de réutiliser le code (c.-à-d. dans les applications aux points de service et dans la Couche d'Accès à l'Information sur la Santé (CAIS), dans les environnements de tests de conformité, etc.). Elle permet également de réutiliser les ensembles existants d'outils, de compétences et de connaissances en vue d'établir la norme.
<b>Elle appuie les exigences opérationnelles*</b>	Ce critère évalue si la norme exprime toute l'information requise par le domaine opérationnel et clinique. Bien que les exigences opérationnelles précises varient d'un projet à l'autre, voici quelques exemples de questions : <ul style="list-style-type: none"><li>• Est-ce que la norme de messagerie contient tous les messages requis pour prendre en charge les fonctions nécessaires à l'échange de</li></ul>	Permet de veiller à ce que la norme respecte les exigences opérationnelles relatives aux soins de santé.  La norme doit être indépendante du milieu de prestation de soins de santé afin qu'elle puisse être utilisée dans plusieurs milieux de prestation de soins de santé.

Critères	Description	Justification
	<p>données?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Est-ce que les messages contiennent les champs appropriés pour exprimer l'information requise par les fonctions opérationnelles?</li> <li>• Est-ce que la norme concernant les documents comporte toutes les sections requises pour exprimer l'information opérationnelle nécessaire?</li> <li>• Est-ce que la terminologie contient tous les concepts qui doivent être saisis?</li> <li>• Si de l'information bilingue doit être échangée, est-ce que la norme permet que des termes en français et en anglais correspondent à des codes communs?</li> <li>• Y a-t-il des exigences relatives à une interface utilisateurs pour la cueillette et l'affichage de données qui doivent être prises en compte dans le choix de la norme d'interopérabilité?</li> </ul>	
<p><b>Elle appuie les exigences techniques</b></p>	<p>Ce critère évalue dans quelle mesure il est possible d'adopter la norme et de la mettre en œuvre conformément aux exigences techniques du projet. Bien que les exigences techniques précises varient d'un projet à l'autre, voici quelques exemples de questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Est-ce que la norme peut être mise en œuvre dans l'architecture proposée?</li> <li>• Est-ce que l'architecture conceptuelle peut formuler des hypothèses concernant la communication synchrone ou asynchrone?</li> <li>• Est-ce que l'architecture prend en charge HTTP ou <u>MLLP</u>?</li> <li>• Y a-t-il des interdépendances avec d'autres aspects de l'architecture qui rendraient difficile la mise en œuvre de la norme (par ex., il n'y a aucun endroit dans HTTP pour</li> </ul>	<p>Permet la mise en œuvre réussie de la norme.</p>

Critères	Description	Justification
	<p>exprimer des liens <u>SAML</u> sans SOAP, ce qui rend difficile l'intégration des interfaces RESTful dans le système de sécurité existant et, par conséquent, rend difficile la mise en œuvre de HL7 <u>FHIR</u>)?</p>	
<p><b>La norme est susceptible d'être adoptée</b></p>	<p>Ce critère évalue la possibilité que la norme choisie soit adoptée et maintenue par les fournisseurs et les autres personnes responsables de la mise en œuvre. On peut se poser certaines questions lors de l'évaluation de la possibilité que la norme soit adoptée, comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Est-ce que les fournisseurs ont déjà mis en œuvre cette norme? S'ils ne l'ont jamais fait, obtiendront-ils un rendement de leur investissement s'ils la mettent en œuvre?</li> <li>• Est-ce que les fournisseurs possèdent l'expertise nécessaire pour mettre en œuvre la norme? Sinon, est-il réaliste qu'ils puissent acquérir cette expertise à temps pour la mise en œuvre?</li> <li>• Est-ce que les fournisseurs assurent un soutien en vue d'une utilisation soutenue et pour la maintenance?</li> </ul>	<p>Permet d'assurer la réussite de la mise en œuvre. Si la norme n'est pas largement mise en œuvre ou soutenue par les fournisseurs, cela entraînera un accroissement du temps nécessaire, des coûts et des efforts.</p>
<p><b>Elle prend en charge des données codées plutôt que du texte libre</b></p>	<p>Ce critère évalue dans quelle mesure des données codées sont nécessaires. Voici quelques questions à poser dans le cadre de l'évaluation de la nécessité de disposer de données codées plutôt que de texte libre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Est-ce qu'il est prévu que le projet qui met en œuvre la norme doit soutenir un processus automatisé comme l'aide à la prise de décisions ou l'analytique de données?</li> <li>• Est-ce que les cliniciens ont besoin d'aide pour échanger des données et de l'information compréhensibles pour un lecteur humain?</li> <li>• Y a-t-il d'autres formes de données</li> </ul>	<p>Les niveaux de granularité des données et d'encodage varient selon la norme. Par contre, il est possible de faire des compromis concernant la nécessité que les développeurs et les utilisateurs de l'application fournissent des données granulaires et codées. D'un côté, les utilisateurs ultimes pourraient rejeter l'application parce qu'elle les oblige à entrer des données dans un trop grand nombre de champs, augmentant ainsi le temps et l'effort qu'ils doivent consacrer à cette tâche. D'un autre côté, le fait de ne saisir que du texte libre pourrait engendrer</p>

Critères	Description	Justification
	<p>et d'information non textuelles (c.-à-d. des enregistrements sonores, des vidéos, des images) qui doivent être échangées?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'échange de texte libre soulève-t-il des préoccupations liées à la protection de la vie privée?</li> </ul>	<p>des violations de la vie privée et constituer un obstacle à la mise en œuvre du mécanisme d'aide à la prise de décisions.</p>

\*Principaux critères à évaluer

## 1.2.2 Intendance

Tableau 2 – Critères d'intendance

Critères	Description	Justification
<b>Coûts et bénéfices de la mise en œuvre*</b>	<p>Ce critère évalue si le coût associé à la mise en œuvre et à la perturbation des affaires courantes est abordable compte tenu des avantages. Il est important de tenir compte non seulement du coût initial, mais également des frais récurrents de maintenance. Le coût n'est pas seulement calculé en argent, mais aussi en temps ou en effort. Voici quelques exemples de questions à se poser au moment d'évaluer les coûts et les bénéfices de la mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quel est le rendement de l'investissement du fournisseur?</li> <li>• Quel est le coût des outils nécessaires?</li> <li>• Est-ce que l'échéancier de la mise en œuvre sera prolongé en raison de la complexité de la norme?</li> <li>• Quel est le nombre de personnes requises pour mener à bien la mise en œuvre?</li> <li>• Existe-il un logiciel prêt à utiliser, en vente libre dans le commerce, comparativement à un logiciel personnalisé?</li> <li>• Si elle est correctement mise en œuvre, la norme comportera-t-elle des avantages pour le système ou la société, tels qu'une amélioration de l'aide à la prise de décisions ou de la</li> </ul>	<p>Lorsqu'on adopte une norme, il faut prendre en compte toutes les contraintes de coûts ainsi que les coûts liés à la mise en œuvre et à la maintenance de la norme à plus long terme.</p>

Critères	Description	Justification
	recherche clinique?	
<b>Structure de gouvernance</b>	<p>Le but de ce critère est d'évaluer si la norme est adéquatement régie ou non. Lorsqu'on évalue la présence d'une structure de gouvernance, il est important de vérifier s'il existe :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• des processus définis de prise de décisions concernant la norme;</li> <li>• des processus permettant d'ajouter ou de retirer des membres des comités de gouvernance.</li> </ul>	<p>Permet de veiller à ce que les processus appropriés soient en place parmi les divers intervenants lors d'un scrutin, de la maintenance et du changement de la norme, ainsi qu'à l'égard de la certification et des autres capacités de l'organisation chargée de la conception ou de la maintenance des normes.</p>
<b>Propriété intellectuelle et coûts de licence</b>	<p>Ce critère évalue si les modalités de propriété intellectuelle et de licence de la norme permettent une utilisation répandue de la norme. Voici des exemples de questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Est-ce que la norme comporte des coûts de licence si élevés qu'ils empêchent l'adoption de la norme?</li> <li>• Les coûts de licence de la norme sont-ils susceptibles d'augmenter avec le temps?</li> <li>• Si une norme est gratuite actuellement, y a-t-il d'autres conditions cachées?</li> <li>• Est-ce que la norme comporte des restrictions liées à la licence qui empêchent qu'elle soit mise en œuvre par quiconque?</li> <li>• Quelles normes sont actuellement mises en œuvre dans les régions ou pays avoisinants en raison des différents coûts de licence? Est-ce que cela aura une incidence chez nous?</li> </ul>	<p>Permet de veiller à ce que la norme ne soit pas liée à un fournisseur et qu'elle permette une utilisation répandue. L'ouverture et les politiques en matière de propriété intellectuelle ont des incidences sur le statut, l'adoption et la facilité de mise en œuvre des spécifications, particulièrement à long terme.</p>
<b>Processus défini de maintenance*</b>	<p>Ce critère évalue si le gardien de la norme a mis ou non en place des processus permettant d'accepter des demandes de changement en vue de corriger des erreurs ou de tenir compte de nouveaux besoins à l'égard de la norme. Lorsqu'on évalue la présence d'une structure de maintenance, il est important de vérifier s'il existe :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• des processus définis permettant d'apporter des changements à la</li> </ul>	<p>Les exigences opérationnelles et la technologie changent avec le temps; c'est pourquoi les normes doivent s'adapter à l'évolution des besoins. Il est par conséquent important de veiller à ce que la norme choisie ait des processus définis de maintenance qui lui permettent d'évoluer.</p>

Critères	Description	Justification
	<p>norme;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>des processus de modification qui tiennent compte des besoins de cyberSanté Ontario;</li> <li>la fréquence des mises à jour doit être suffisamment grande afin d'incorporer rapidement des nouveaux codes et des corrections, ainsi que de nouvelles fonctions ou des rustines temporaires (correctifs) en vue de répondre aux besoins immédiats entre deux mises à jour complètes;</li> <li>est-ce que l'organisme responsable de la maintenance répond bien aux demandes d'aide, d'entretien, etc.?</li> </ul>	

\*Principaux critères à évaluer

### 1.2.3 Qualité de la norme

Tableau 3 – Critères de qualité de la norme

Critères	Description	Justification
<b>Soutien et formation lors de la mise en œuvre*</b>	<p>Permet d'évaluer dans quelle mesure les ressources peuvent aider à correctement utiliser et mettre en œuvre de la norme. Voici quelques questions importantes à prendre en compte au moment d'évaluer ce critère :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Est-ce que l'organisation chargée de la conception et de la maintenance des normes (par ex., HL7, IHE, Inforoute, etc.) offrent du soutien lors de la mise en œuvre?</li> <li>Est-il facile d'obtenir des cours ou de la formation sur la norme et les outils connexes?</li> <li>Est-ce que les cours ou la formation sont offerts selon plusieurs formules (modules de formation en ligne, manuels, en personne, etc.)?</li> </ul>	<p>S'il existe des organisations disponibles pour offrir des services de soutien en vue d'aider les personnes responsables de la mise en œuvre, cela contribuera à augmenter le nombre de personnes qui adoptent cette norme et à diminuer les coûts pour certaines personnes responsables de la mise en œuvre, qui autrement, auraient à fournir ces services.</p>
<b>Elle permet de réaliser l'interopérabilité</b>	<p>L'objectif de ce critère est d'évaluer si la norme est complémentaire aux mises en œuvre des normes d'interopérabilité</p>	<p>Permet de mettre en œuvre des solutions cliniques existantes et nouvelles et d'offrir la capacité</p>

Critères	Description	Justification
	<p>existantes ou si elle occupe une position stratégique pour fonctionner de concert avec celles-ci. Il faut tenir compte de ce qui suit au moment d'évaluer ce critère :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Est-ce que la norme est rétrocompatible? (En d'autres mots, est-ce que les personnes responsables de la mise en œuvre des précédentes versions peuvent conserver leurs applications intactes afin qu'elles soient compatibles avec une nouvelle version?)</li> <li>• Est-ce que la norme peut correspondre à d'autres normes terminologiques et de classification?</li> <li>• Est-ce que la norme facilite l'échange d'information?</li> </ul>	<p>d'échanger de l'information d'une manière homogène. Permet de veiller à ce que les données antérieures et les anciens systèmes soient compatibles avec la norme et qu'ils puissent être mis à niveau, si nécessaire.</p>
<p><b>Outils de mise en œuvre et de maintenance</b></p>	<p>Ce critère évalue la disponibilité des outils, des bibliothèques de codes ou des <u>produits commerciaux prêts à utiliser (en anglais : Commercial Off The Shelf, COTS)</u>, qui soutiennent la mise en œuvre et la maintenance de la norme. Voici quelques questions qui peuvent être posées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Existe-t-il des bibliothèques de codes disponibles ou faudrait-il écrire le code de base à partir de zéro?</li> <li>• Y a-t-il des outils de conception de normes qui peuvent aider les personnes responsables de la mise en œuvre à étendre ou restreindre la norme?</li> <li>• Est-ce que les outils de conception de la norme sont stables?</li> <li>• Est-ce que les outils fonctionnent avec différents systèmes d'exploitation?</li> <li>• Y a-t-il des outils qui peuvent aider les personnes responsables de la mise en œuvre à comparer deux ou plusieurs versions de la norme ou de la localisation?</li> <li>• Existe-t-il des interfaces de programmes d'application ou des serveurs de développement pour les personnes responsables de la mise en</li> </ul>	<p>L'existence d'outils facilement accessibles diminue l'effort et les coûts nécessaires à la mise en œuvre et à la maintenance d'une norme particulière.</p>

Critères	Description	Justification
<b>Méthodologies et outils pour les tests de conformité</b>	<p>œuvre?</p> <p>Ce critère évalue si la norme comporte des processus bien définis concernant les tests de conformité, ainsi que les outils connexes. Voici des exemples de questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Y a-t-il des outils de tests de conformité auxquels peuvent facilement avoir accès les personnes responsables de la mise en œuvre qui les utilisent pour la première fois?</li> <li>• Est-ce que les personnes responsables de la mise en œuvre peuvent réutiliser leurs environnements et processus pour les tests de conformité?</li> </ul>	<p>Pour tester si une norme a été correctement mise en œuvre, il est important de pouvoir compter sur un ensemble de critères de conformité et de profils en fonction desquels une norme peut être évaluée. Idéalement, un processus de mesure de la conformité devrait être en place pour aviser publiquement les fournisseurs certifiés (ceux qui satisfont aux critères pour les tests).</p>
<b>Stabilité éprouvée</b>	<p>Ce critère évalue la stabilité et le degré d'adoption de la norme. Voici quelques questions importantes à prendre en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Est-ce que la norme a été mise en œuvre et testée antérieurement?</li> <li>• Est-ce que la norme a déjà été mise en œuvre par les personnes responsables de la mise en œuvre du projet?</li> <li>• Est-ce que la norme est stable ou est-elle encore au stade de l'ébauche?</li> </ul>	<p>Si la norme est stable et largement mise en œuvre, elle est plus attrayante pour les autres personnes responsables de la mise en œuvre et celles-ci sont plus susceptibles de l'adopter.</p> <p>Si la norme est encore en phase de démarrage, elle est alors plus changeante et fragile, ce qui entraînera vraisemblablement des risques accrus pour les premières personnes qui la mettront en œuvre (par ex., des coûts plus élevés de mise en œuvre et des retards dans l'échéancier).</p>
<b>Capacité à être adaptée et personnalisée*</b>	<p>Ce critère évalue dans quelle mesure la norme permet aux personnes responsables de la mise en œuvre de la modifier afin de satisfaire aux exigences locales. Voici des exemples de questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Est-ce que la norme est très souple et comporte-t-elle un grand nombre de contraintes minimales liées au caractère facultatif et à la cardinalité?</li> <li>• Est-ce que la norme est très stricte et comporte-t-elle peu ou pas du tout de caractère facultatif et des contraintes strictes en matière de cardinalité?</li> <li>• Est-ce que le gardien de la norme a des processus et des outils définis</li> </ul>	<p>Pour chaque norme d'interopérabilité, il est essentiel de décrire dans quelle mesure les aspects définis dans la norme imposent des contraintes sévères aux options de mise en œuvre, et quels aspects peuvent être adaptés aux conventions spécifiques à la mise en œuvre ou au client.</p>

Critères	Description	Justification
	d'enregistrement des extensions locales?	

\*Principaux critères à évaluer

## 1.3 Critères de sélection des normes terminologiques

Tableau 4 – Critères relatifs aux normes terminologiques

Critères	Description	Justification
<b>Orientation du concept</b>	Ce critère évalue si les éléments terminologiques sont des concepts codés (par ex., crise cardiaque code n° 103405), qui prennent en charge plusieurs textes et relations synonymes d'autres concepts, comme les diagnostics ou les procédures. Voici des exemples de questions : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Est-ce que la norme contient des concepts redondants, ambigus ou vagues?</li> </ul>	Permet d'éliminer toute ambiguïté possible qui pourrait exister auparavant. L'orientation du concept permet de faire en sorte que les termes correspondent à au moins une signification et à aucune autre signification, et que cette signification correspond à pas plus d'un terme.
<b>Permanence du concept*</b>	L'objectif de ce critère est d'évaluer si la signification de chaque concept codé dans la terminologie demeure pour toujours inchangée. Si la signification d'un concept doit être modifiée ou raffinée, un nouveau concept codé doit être ajouté. Aucun code retiré n'est effacé ou réutilisé.	Par exemple, il est important de pouvoir interpréter en fonction du cadre conceptuel actuel des données codées selon une ancienne version du vocabulaire.
<b>Significations non équivoques du concept*</b>	Ce critère permet de s'assurer que les concepts ont exactement une seule signification. Lorsqu'un terme commun possède deux ou plusieurs significations connexes, il doit être séparé en concepts distincts.	Permet de veiller à ce que chaque concept soit sans équivoque et qu'il ne possède pas de significations multiples.
<b>Identifiants explicites de la version*</b>	Ce critère évalue si chaque version de la terminologie est désignée par un identifiant unique, de manière à ce que les parties qui échangent des données puissent facilement déterminer si elles utilisent la même série de termes.	Permet d'éviter la mauvaise utilisation des concepts et identifiants d'une norme.
<b>Identifiants non sémantiques</b>	L'objectif de ce critère est d'évaluer si des identifiants uniques rattachés aux concepts ne sont pas liés par une position hiérarchique ou d'autres contextes et s'ils ne comportent aucune signification.	Les identifiants non sémantiques (par exemple, lorsque l'identifiant du site d'un hôpital n'a aucune relation avec une organisation hospitalière) permettent à un concept individuel de demeurer constant, même si des modifications sont apportées aux relations futures.
<b>Multihiérarchique</b>	Ce critère évalue si la norme prend entièrement en charge des classifications multiples avec des concepts accessibles	Permet de soutenir les besoins de plusieurs intervenants, avec des degrés variables de relations

Critères	Description	Justification
	<p>par l'entremise de relations hiérarchiques raisonnables. Par exemple, le concept de virus de l'influenza peut avoir deux parents différents, un pour les agents pathogènes, et un pour les vaccins.</p>	<p>hiérarchiques dans un vocabulaire contrôlé.</p>
<p><b>Source d'information et modèle terminologique</b></p>	<p>Ce critère évalue si tout le contenu de la norme provient d'une seule source d'information ou d'un seul modèle terminologique.</p>	<p>Permet de veiller à ce que la terminologie suive un modèle cohérent, qui s'applique à tous les termes, facilitant ainsi la maintenance et les mises à jour. Les modèles aident également à exprimer les relations entre les hiérarchies auxquelles appartiennent les concepts qui, à leur tour, aident les gens à comprendre la signification de concepts précis et leur permettent de correctement mettre en œuvre la norme.</p>
<p><b>Utilisation des synonymes</b></p>	<p>L'objectif de ce critère est d'évaluer si chaque concept peut avoir plusieurs termes synonymes, alors que la relation entre les termes et le concept doit être représentée explicitement.</p>	<p>Les termes ou « étiquettes » d'un concept doivent être précis. Par contre, il se peut que le terme précis (parfois appelé le nom complet) ne soit pas couramment utilisé. Par ailleurs, pour un même concept, des personnes pourraient préférer employer des termes légèrement différents (c.-à-d. des synonymes) qui sont fréquemment utilisés lors de leur mise en œuvre. Le fait de pouvoir associer des synonymes à un même concept permet aux personnes responsables de la mise en œuvre d'utiliser des termes différents ou « préférés » pour décrire le même concept, tout en maintenant une sémantique précise. Par exemple, crise cardiaque et infarctus du myocarde sont des synonymes d'un même concept.</p>
<p><b>Niveau de granularité</b></p>	<p>Ce critère évalue dans quelle mesure la norme comporte des données structurées, granulaires et codées qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• permettent de faire progresser la prestation de soins, comme l'aide à la prise de décisions et les alertes;</li> <li>• prennent en charge différents niveaux de données qui masquent l'utilisation par le système de santé de données</li> </ul>	<p>Permet de tenir compte des besoins de divers intervenants, qui peuvent avoir besoin de différents niveaux de granularité. Il est nécessaire d'avoir différents niveaux de granularité pour définir les concepts, la navigation, l'aide à la prise de décisions et la préparation de rapports. Par exemple, un questionnaire pourrait</p>

Critères	Description	Justification
	<p>anonymisées de DSE.</p> <p>Voici des exemples de questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Est-ce que la norme doit prendre en charge tant la prise de décisions cliniques que les analyses secondaires?</li> <li>• Est-ce que le système doit avoir une souplesse permettant aux utilisateurs d'entrer des termes postcoordonnés?</li> </ul>	<p>uniquement vouloir savoir qu'un patient a une fracture à la jambe, alors que le service des finances voudrait savoir que c'est une fracture du tibia; mais le clinicien a besoin de savoir s'il s'agit d'une fracture en spirale de l'arbre du tibia droit.</p>

\*Principaux critères à évaluer

## 1.4 Critères de sélection des normes de messagerie et de contenu

Tableau 5 – Critères relatifs aux normes de messagerie et de contenu

Critères	Description	Justification
<b>Exhaustivité de la mise en œuvre</b>	<p>Ce critère évalue la facilité de mise en œuvre grâce à la présence d'artefacts et d'outils. Voici quelques exemples de questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Existe-t-il des schémas et des guides de mise en œuvre?</li> <li>• Est-ce que la documentation relative à la localisation et à la mise en œuvre contiennent tous les artefacts de la norme (par ex., un guide bien fait de mise en œuvre, une spécification terminologique, XML, des schémas et des instances de message, des diagrammes conçus avec Visio, des fichiers conçus avec Model Interchange Format (MIF) 1 et 2.</li> <li>• Existe-t-il des bibliothèques de codes et des produits commerciaux prêts à utiliser qui offrent du soutien?</li> <li>• Dans quelle mesure des codes personnalisés sont-ils nécessaires?</li> </ul>	<p>Une norme comportant tous les artefacts et outils de mise en œuvre requis permet de gagner du temps et d'épargner des efforts, puisqu'il n'est pas nécessaire de les créer.</p> <p>Fournit un meilleur encadrement et réduit les activités à forte intensité lors de la mise en œuvre de la norme.</p>
<b>Souplesse</b>	<p>Ce critère évalue s'il est possible ou non d'intégrer la norme avec d'autres normes. Voici des exemples de questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Est-ce que la norme prend en charge différents formats?</li> <li>• Est-ce que la norme est-elle prête à l'emploi ou est-elle liée à d'autres parties de l'architecture?</li> <li>• Est-ce que les dispositifs de sécurité peuvent être multidimensionnels ou est-ce que le format et la politique de</li> </ul>	<p>Favorise une adoption facile et une intégration homogène avec les normes et les plateformes existantes ou adoptées antérieurement.</p>

	sécurité sont imposés?	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Est-ce que n'importe quelle norme terminologique peut être utilisée avec la norme ou cette dernière est-elle limitée à une seule norme précise?</li> </ul>	
<b>Tendances du marché</b>	Ce critère évalue la mise en œuvre et l'utilisation de la norme dans un contexte plus large. Voici des exemples de questions : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans quelle mesure la norme est-elle largement mise en œuvre?</li> <li>• Combien de fournisseurs soutiennent actuellement la norme?</li> </ul>	Permet de veiller à ce que le soutien des fournisseurs et l'adoption de la norme soient facilement disponibles.

## 1.5 Glossaire

Terme	Définition
Analyste spécialiste des normes	Un titre générique servant à décrire une personne possédant une expertise à l'égard d'une ou de plusieurs normes (par ex., SNOMED-CT, HL7 CDA, etc.) et qui est habituellement chargée d'examiner, de comparer, d'interpréter ou d'étoffer la documentation relative à une norme afin d'alimenter un système de TI ou la conception et la mise en œuvre d'un logiciel. (Source : COACH HIP® Role Profiles, page 77. <a href="https://ams.coachorg.com/inventory/PurchaseDetails.aspx?Id=529927ef-0e5d-4f0e-81e2-5b2968501fd9">https://ams.coachorg.com/inventory/PurchaseDetails.aspx?Id=529927ef-0e5d-4f0e-81e2-5b2968501fd9</a> ; en anglais seulement)
Architecture de document clinique de Health Level 7 (HL7 CDA)	HL7 CDA est une norme de balisage des documents, qui définit la structure et la sémantique des « documents cliniques » afin que les fournisseurs de soins de santé et les patients puissent les échanger. Selon cette norme, un document clinique possède les six caractéristiques suivantes : 1) la persistance, 2) l'intendance, 3) la possibilité d'authentification, 4) le contexte, 5) l'intégralité et 6) la lisibilité par des humains. (Source : <a href="http://www.hl7.org/implement/standards/product_brief.cfm?product_id=7h">http://www.hl7.org/implement/standards/product_brief.cfm?product_id=7h</a> ; en anglais seulement)
Base de données pancanadienne des codes d'observation de laboratoire (pCLOCD)	Norme pour la nomenclature qui permet de consulter, de gérer et de stocker les demandes et les rapports d'analyses de laboratoire des patients dans l'ensemble du continuum des soins au moyen d'un système d'information de laboratoire provincial ou territorial. (Source : <a href="https://www.infoway-inforoute.ca/index.php/fr/programmes-services/unite-collaborative-de-normalisation/normes-pancanadiennes/normes-pancanadiennes-norme-nomenclature-de-donnees-pancanadienne-codes-observation-loinc-pclocd">https://www.infoway-inforoute.ca/index.php/fr/programmes-services/unite-collaborative-de-normalisation/normes-pancanadiennes/normes-pancanadiennes-norme-nomenclature-de-donnees-pancanadienne-codes-observation-loinc-pclocd</a> )
Classification canadienne des interventions	La CCI est la norme nationale de classification des procédures en matière de soins de santé. Il s'agit d'un système de classification, qui décrit un large spectre d'interventions dans le domaine de la santé, réalisées par différents types de prestataires dans l'ensemble du continuum de soins. (Source : <a href="http://www.cihi.ca/cihi-ext-portal/internet/fr/document/standards+and+data+submission/standards/classification+and+codi">http://www.cihi.ca/cihi-ext-portal/internet/fr/document/standards+and+data+submission/standards/classification+and+codi</a> )

Terme	Définition
(CCI)	<a href="#">ng/codingclass_cci</a>
Classification internationale des maladies (CIM)	La CIM est l'outil diagnostique de référence en ce qui a trait à l'épidémiologie, à la gestion de la santé et aux objectifs cliniques. Elle permet de faire le suivi de l'incidence et de la prévalence des maladies et des autres problèmes de santé. Elle sert à classer les maladies et les autres problèmes de santé consignés dans de nombreux types de dossiers médicaux et d'état civil, notamment sur les certificats de décès et les dossiers médicaux. (Source : <a href="http://www.who.int/classifications/icd/en/">http://www.who.int/classifications/icd/en/</a> ; cette page du site de l'Organisation mondiale de la santé n'est pas disponible en français)
Couche d'accès à l'information sur la santé (CAIS)	Une spécification de l'interface de l'infrastructure du DSE qui décrit les services, leurs rôles, le modèle d'information ainsi que les normes de messagerie requis pour échanger des données du DSE et exécuter des profils d'interopérabilité entre les services DSE. (Source : <a href="https://www.infoway-inforoute.ca/index.php/fr/ressources/documents-techniques/architecture/doc_download/298-architecture-sdse-v2-resume">https://www.infoway-inforoute.ca/index.php/fr/ressources/documents-techniques/architecture/doc_download/298-architecture-sdse-v2-resume</a> , page 35)
DICOM (Digital Imaging and Communication in Medicine, imagerie numérique et communication en médecine)	Norme pour la manipulation, l'entreposage, l'impression et la transmission d'information dans le domaine de l'imagerie médicale. Elle comprend une définition du format de fichier et un protocole de communication réseau. Le protocole de communication est un protocole d'application utilisant TCP/IP et permettant aux systèmes de communiquer entre eux. Les fichiers DICOM peuvent être échangés entre deux entités capables de recevoir des images et des données concernant un patient, qui sont en format DICOM. (Source : <a href="http://medical.nema.org/Dicom/about-DICOM.html">http://medical.nema.org/Dicom/about-DICOM.html</a> ; en anglais seulement)
Dossier de santé électronique (DSE)	Procure à chaque résident canadien un dossier sûr, privé et permanent de [ses] antécédents de santé et de soins au sein du système de santé. Les prestataires de soins de santé agréés ainsi que le client ont électroniquement accès au dossier en tous lieux et en tout temps afin d'assurer la grande qualité des soins. (Source : <a href="https://www.infoway-inforoute.ca/index.php/fr/ressources/documents-techniques/architecture/doc_download/298-architecture-sdse-v2-resume">https://www.infoway-inforoute.ca/index.php/fr/ressources/documents-techniques/architecture/doc_download/298-architecture-sdse-v2-resume</a> , page 5)
Fast Healthcare Interoperability Resources (FHIR) de Health Level 7	On prévoit que FHIR deviendra le cadre normatif de prochaine génération créé par HL7. FHIR réunit les caractéristiques les plus intéressantes des versions 2 et 3 de HL7 et de ses gammes de produits, tout en optimisant les nouvelles normes relatives au Web et en insistant fortement sur les caractéristiques liées à la mise en œuvre. (Source : <a href="http://www.hl7.org/implement/standards/fhir/">http://www.hl7.org/implement/standards/fhir/</a> ; en anglais seulement)
Health Level 7 (HL7)	Fondé en 1987, HL7 est une organisation à but non lucratif qui conçoit des normes en vue de fournir un cadre exhaustif et des normes connexes pour l'échange, l'intégration, le partage et l'extraction de renseignements électroniques sur la santé qui permettent de soutenir la pratique clinique et la

Terme	Définition
	gestion, la prestation et l'évaluation des services de santé. (Source : <a href="http://www.hl7.org/about/index.cfm?ref=nav">http://www.hl7.org/about/index.cfm?ref=nav</a> ; en anglais seulement)
Health Level 7 version 2 (HL7 v2)	Une norme qui prend en charge les flux de travail en milieu hospitalier. Créée en 1987, elle définit les messages électroniques afin de soutenir les processus administratifs, logistiques, financiers et cliniques. (Source : <a href="http://www.hl7.org/implement/standards/product_brief.cfm?product_id=185">http://www.hl7.org/implement/standards/product_brief.cfm?product_id=185</a> ; en anglais seulement)
Health Level 7 version 3 (HL7 v3)	Une norme qui prend en charge les flux de travail des soins de santé. La conception de cette norme a commencé en 1995; elle a été diffusée pour la première fois en 2005. HL7 v3 repose sur une méthodologie formelle (le cadre de développement HDF – HL7) et des principes orientés objet. (Source : <a href="http://www.hl7.org/implement/standards/product_brief.cfm?product_id=186">http://www.hl7.org/implement/standards/product_brief.cfm?product_id=186</a> ; en anglais seulement)
Hypertext Transfer Protocol (HTTP)	HTTP est un protocole suffisamment léger et rapide pour un système distribué et collaboratif d'information hypermédia. C'est un protocole générique statique orienté objet qui, lorsqu'on étend les commandes ou selon les méthodes utilisées, peut servir à effectuer plusieurs tâches similaires, comme des serveurs de noms et des systèmes distribués orientés objet. Une des caractéristiques de HTTP comporte la négociation de la représentation des données, qui permet d'élaborer des systèmes de manière indépendante en vue de concevoir de nouvelles représentations avancées. (Source : <a href="http://www.hl7.org/documentcenter/public_temp_B48207D3-1C23-BA17-oCD09DA0F7B1184/calendarofevents/FirstTime/Glossary%20of%20terms.pdf">http://www.hl7.org/documentcenter/public_temp_B48207D3-1C23-BA17-oCD09DA0F7B1184/calendarofevents/FirstTime/Glossary%20of%20terms.pdf</a> ; en anglais seulement)
Integrating the Healthcare Enterprise (IHE) – Cross Enterprise Document Sharing (XDS)	IHE XDS vise à définir une spécification fondée sur les normes permettant de gérer le partage de documents entre n'importe quelle entreprise de soins de santé, qu'il s'agisse d'un cabinet privé de médecin, d'une clinique, d'un établissement de soins de courte durée pour des patients hospitalisés ou de systèmes de dossiers médicaux personnels. Cette gestion se fait par l'entremise de dépôts fédérés de documents et d'un registre de documents, en vue de créer un dossier longitudinal d'information au sujet des patients dans un domaine d'affinité clinique. (Source : <a href="http://wiki.ihe.net/index.php?title=Cross-Enterprise_Document_Sharing">http://wiki.ihe.net/index.php?title=Cross-Enterprise_Document_Sharing</a> ; en anglais seulement).  Il est important de mentionner que le profil IHE XDS comporte des spécialisations, comme IHE XDS-I, qui fournit une solution permettant de publier, trouver et récupérer des documents d'imagerie au sein d'un groupe d'entreprises affiliées. (Source : <a href="http://wiki.ihe.net/index.php?title=Cross-enterprise_Document_Sharing_for_Imaging">http://wiki.ihe.net/index.php?title=Cross-enterprise_Document_Sharing_for_Imaging</a> ; en anglais seulement)
Logical Observation Identifiers Names and Codes	Un système universel de codes d'identification des observations cliniques et en laboratoire. Le but de cette base de données est de faciliter l'échange et la mise en commun des résultats aux fins de la prestation des soins cliniques, de la gestion des résultats et de la recherche. (Source : <a href="http://loinc.org/background">http://loinc.org/background</a> ; en anglais seulement)

Terme	Définition
-------	------------

(LOINC)

---

Message Interchange Format (MIF)	MIF est un ensemble de formats XML servant à prendre en charge l'entreposage et l'échange d'artefacts HL7 version 3 au sein du cadre de développement HL7. Il s'agit du format antérieur à la diffusion des artefacts HL7 v3 utilisé par l'outillage. Les formats sont définis par un ensemble de schémas interreliés. (Source : <a href="http://wiki.hl7.org/index.php?title=Model_Interchange_Format">http://wiki.hl7.org/index.php?title=Model Interchange Format</a> ; en anglais seulement)
----------------------------------	--

---

Minimal Lower Layer Protocol (MLLP)	Le protocole MLLP est un protocole à trame minimale de couche session OSI. On suppose que le protocole MLLP ne sera utilisé qu'en réseau. La plupart des détails concernant la détection et la correction des erreurs sont pris en charge par les niveaux inférieurs de n'importe quel protocole raisonnable de réseau (par ex., TCP/IP, SNA) et ne requièrent pas de suppléments. (Source : <a href="http://www.hl7.org/documentcenter/public_temp_B48207D3-1C23-BA17-oCDO9DAoF7B11184/calendarofevents/FirstTime/Glossary%20of%20terms.pdf">http://www.hl7.org/documentcenter/public temp B48207D3-1C23-BA17-oCDO9DAoF7B11184/calendarofevents/FirstTime/Glossary%20of%20terms.pdf</a> ; en anglais seulement)
-------------------------------------	--

---

Normes d'interopérabilité	Règles et lignes directrices documentées, qui décrivent la structure, le format et le mécanisme d'échange de données entre deux ou plusieurs applications logicielles. (Source : <a href="http://www.himss.org/library/interoperability-standards/what-is?navItemNumber=17333">http://www.himss.org/library/interoperability-standards/what-is?navItemNumber=17333</a> ; en anglais seulement)
---------------------------	--

---

Organisme d'élaboration des normes (OEN)	Organisme responsable de l'élaboration, du soutien et de la maintenance de normes (parfois appelées spécifications, produits ou protocoles) pour un domaine particulier comme la messagerie (comme Health Level 7), la terminologie (comme l'International Health Terminology Standards Development Organization pour SNOMED CT) ou la technologie (comme XML). (Source : <a href="http://fr.wikipedia.org/wiki/Organisme_de_normalisation">http://fr.wikipedia.org/wiki/Organisme de normalisation</a> )
--	---

---

Produit commercial prêt à utiliser (en anglais : Commercial Off The Shelf, COTS)	L'expression « produit commercial prêt à utiliser » désigne des produits offerts sur le marché et qui peuvent être achetés et utilisés dans le cadre d'un contrat gouvernemental. L'achat de produits commerciaux prêts à utiliser est une solution alternative à la conception de produits maison ou à la conception de produits à l'aide d'un soutien financier du gouvernement. (Source : <a href="http://en.wikipedia.org/wiki/Commercial_off-the-shelf">http://en.wikipedia.org/wiki/Commercial off-the-shelf</a> ; en anglais seulement)
--	--

---

Radiology Lexicon (RADLEX)	Un lexique détaillé (un vocabulaire unifié des termes en radiologie) permettant l'indexation et la consultation normalisées des sources d'information radiologique. (Source : <a href="https://www.rsna.org/RadLex.aspx">https://www.rsna.org/RadLex.aspx</a> ; en anglais seulement)
----------------------------	---

---

Representational State Transfer	Style architectural comprenant des clients et des serveurs. Les clients envoient des requêtes aux serveurs; les serveurs traitent les requêtes et transmettent les réponses appropriées. Les requêtes et les réponses sont formulées en fonction du transfert des représentations des ressources. Une
---------------------------------	---

Terme	Définition
(REST)	ressource peut en fait être n'importe quel concept cohérent et porteur de sens. Une représentation d'une ressource est habituellement un document représentant l'état actuel ou prévu d'une ressource. (Source : <a href="http://www.ics.uci.edu/~taylor/documents/2002-REST-TOIT.pdf">http://www.ics.uci.edu/~taylor/documents/2002-REST-TOIT.pdf</a> ; en anglais seulement)
Schéma XML	Un schéma XML décrit un ensemble de règles auxquelles un document XML doit se conformer afin d'être considéré comme étant « valide ». (Source : <a href="http://www.w3.org/XML/Schema">http://www.w3.org/XML/Schema</a> ; en anglais seulement)
Security Assertion Markup Language (SAML)	Un format de norme XML ouvert servant à l'échange de données d'authentification et d'autorisation entre des parties, en particulier, entre un fournisseur d'identité et un fournisseur de service. (Source : <a href="http://fr.wikipedia.org/wiki/Security_assertion_markup_language">http://fr.wikipedia.org/wiki/Security_assertion_markup_language</a> )
Simple Object Access Protocol (SOAP)	Protocole léger conçu pour échanger de l'information structurée dans un environnement décentralisé et réparti. Il utilise les technologies XML pour définir un cadre extensible de messagerie comportant une structure de message qui peut être échangée à l'aide de plusieurs protocoles sous-jacents. Le cadre a été conçu de manière à ce qu'il soit indépendant de tout modèle particulier de programmation et d'autres sémantiques spécifiques à la mise en œuvre. (Source : <a href="http://www.w3.org/TR/2000/NOTE-SOAP-20000508/">http://www.w3.org/TR/2000/NOTE-SOAP-20000508/</a> ; en anglais seulement)
Systemized Nomenclature of Medicine Clinical Terms (SNOMED CT)	SNOMED CT est la terminologie multilingue la plus complète au monde en matière de soins de santé. Elle est une norme terminologique reconnue à l'échelle internationale pour sa capacité de saisir, récupérer, consolider et partager de manière cohérente, sécuritaire et fiable de l'information clinique pertinente parmi tous les environnements et fournisseurs de soins. Elle contient plus de 300 000 concepts actifs dotés de significations uniques, allant des diagnostics et traitements aux médicaments, résultats et commandes. (Source : <a href="https://www.infoway-inforoute.ca/index.php/fr/programmes-services/unite-collaborative-de-normalisation/normes-pancanadiennes/snomed-ct">https://www.infoway-inforoute.ca/index.php/fr/programmes-services/unite-collaborative-de-normalisation/normes-pancanadiennes/snomed-ct</a> )
XML	L'eXtensible Markup Language (XML) est un <u>langage de balisage</u> qui définit un ensemble de règles de codage de documents dans un <u>format</u> qui est à la fois <u>lisible pour les humains</u> et <u>lisible pour les machines</u> . (Source : <a href="http://www.w3.org/XML/">http://www.w3.org/XML/</a> ; en anglais seulement)

## 1.6 Documents de référence

Tableau 6 – Documents de référence

N°	Nom du document	Version	Commentaires
<b>DOC01</b>	Inforoute Santé du Canada Guide de sélection des terminologies pancanadiennes	Version 1.0, 23 septembre 2010	<p><a href="https://www.infoway-inforoute.ca/index.php/fr/ressources/guides-cahiers-de-travail/doc_download/152-guide-de-selection-des-terminologies-pancanadiennes">https://www.infoway-inforoute.ca/index.php/fr/ressources/guides-cahiers-de-travail/doc_download/152-guide-de-selection-des-terminologies-pancanadiennes</a></p> <p>Le guide de sélection des terminologies pancanadiennes a servi à l'élaboration du Guide de sélection des normes. Alors que le guide de sélection des terminologies pancanadiennes porte essentiellement sur les normes terminologiques, le présent document a pour but de le compléter tout en étant plus vaste puisqu'il s'intéresse aux normes terminologiques, de messagerie et de contenu.</p>
<b>DOC02</b>	Conceptual Standards Assessment	A.1.ST.01	
<b>DOC03</b>	Mykkänen, J. A., & Tuomainen, M. P. (2008). An evaluation and selection framework for interoperability standards. Information and Software Technology, 50(3), 176-197.	s. o.	<a href="http://journals2.scholarsportal.info.myaccess.library.utoronto.ca/tmp/17687407734779099543.pdf">http://journals2.scholarsportal.info.myaccess.library.utoronto.ca/tmp/17687407734779099543.pdf</a>
<b>DOC04</b>	Cimino, J. (1998). Desiderata for Controlled Medical Vocabularies in the Twenty-First Century. Methods of Information in Medicine, 37 (1). 4-5		<a href="http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC3415631/">http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC3415631/</a>
<b>DOC05</b>	Infoway SC pan-Canadian Standards Decision Making Process (processus décisionnel relatif aux normes pancanadiennes; en anglais	Version 2.0 Diffusion 2.2 11 janvier 2012	<a href="https://forums.infoway-inforoute.ca/index.php/en/forum/scg-procedure-and-policy/331-pan-canadian-standard-decision-making-process-definition-and-listing">https://forums.infoway-inforoute.ca/index.php/en/forum/scg-procedure-and-policy/331-pan-canadian-standard-decision-making-process-definition-and-listing</a>

	seulement)		
<b>DOC06</b>	Liste de contrôle d'évaluation du CONIS		

## **Avis relatif aux droits d'auteur**

Copyright © 2013, cyberSanté Ontario

### **Avis relatif aux droits d'auteur**

Le présent document bénéficie d'une entière protection par le titulaire des droits d'auteur. Le titulaire des droits d'auteur a le droit exclusif de faire des copies du présent document. Aucune altération, suppression ou substitution ne peut être faite sans le consentement écrit préalable du titulaire des droits d'auteur. Aucune partie du présent document ne peut être reproduite ni transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, le courrier électronique ou au moyen de tout autre système de stockage et de recherche de l'information, sans le consentement écrit préalable du titulaire des droits d'auteur.

### **Tous droits réservés**

Aucune partie de ce document ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit, y compris la photocopie ou la transmission électronique vers un autre ordinateur, sans le consentement écrit préalable de cyberSanté Ontario. L'information contenue dans le présent document est la propriété de cyberSanté Ontario et ne peut être utilisée ou divulguée, sauf avec la permission écrite expresse de cyberSanté Ontario.

### **Avertissement**

Le présent document contient de l'information privée et confidentielle appartenant à cyberSanté Ontario (« cyberSanté »). Le présent document vous est offert à la condition que vous acceptiez les modalités d'utilisation, sans aucune modification. Toute diffusion, distribution ou copie du présent document, transmise à une tierce partie sans le consentement écrit préalable de cyberSanté est strictement défendue.

cyberSanté a préparé le présent document pour son propre usage et vous le fournit à titre d'information seulement. Vous comprenez que l'information contenue dans le présent document peut être sujette à changement en tout temps et que cyberSanté ne peut être tenue responsable quant à l'exhaustivité, l'actualité, l'exactitude ou l'applicabilité du présent document ou de l'information qu'il contient à votre situation ou à celle d'une tierce partie. Vous comprenez et convenez que : (i) vous êtes seul responsable de déterminer si toute information contenue dans le présent document répond à vos besoins; (ii) tout accès ou utilisation de l'information contenue dans le présent document ou toute confiance accordée à l'information contenue dans le présent document sont à vos seuls risques; (iii) le présent document est fourni « EN L'ÉTAT » sans aucune garantie ou affirmation de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite, en fait ou en droit; (iv) cyberSanté n'est pas responsable de l'utilisation que vous faites de l'information contenue dans le présent document ou de la confiance que vous lui accordez ou de tous coûts liés à cette utilisation ou cette confiance; et (v) cyberSanté n'assume aucune responsabilité découlant de l'accès ou de l'utilisation par cette partie du présent document ou de toute information qu'il contient ou de la confiance qu'elle accorde au présent document ou à toute information qu'il contient.

### **Marques de commerce**

HL7® est une marque déposée de Health Level Seven, Inc. (<http://www.hl7.org>).

LOINC® est une marque déposée de Regenstrief Institute, Inc. (<http://regenstrief.org>).

SNOMED® et SNOMED CT® sont des marques déposées de IHTSDO, ([www.ihtsdo.org](http://www.ihtsdo.org); en anglais seulement).

Les autres noms de produits mentionnés dans le présent document peuvent être des marques de commerce ou des marques déposées de leurs entreprises respectives et sont reconnus comme tels par la présente déclaration.

### **Reconnaissance**

Le guide de sélection des terminologies pancanadiennes a servi à l'élaboration du présent Guide de sélection des normes. Alors que le guide de sélection des terminologies pancanadiennes porte essentiellement sur les normes terminologiques, le présent document a pour but d'être plus vaste puisqu'il s'intéresse aux normes terminologiques, de messagerie et de contenu.